

À PROPOS

Syndicat de
l'enseignement
des Basses-Laurentides
sebl. 

Volume 2 – Numéro 9
Juin 2015

L'été sera chaud... et l'automne encore plus!

Juin est (enfin!) arrivé avec son marathon d'évaluations, de compilation, de remise de notes, de ménage de la classe, de paquetage de boîtes pour certains... Ouf! Une autre de finie! La convalescence va bientôt pouvoir commencer.

L'année syndicale, en particulier au niveau fédératif, n'est pas tout à fait terminée. La présente ronde de négociation devrait se poursuivre jusqu'au 10 juillet, date où la médiatrice remettra son rapport. Malheureusement, les parties demeurent aux antipodes. Réunis en conseil fédératif de négociation le 17 juin, les représentants des huit syndicats affiliés à la Fédération autonome de l'enseignement ont rejeté catégoriquement la demande du comité patronal de négociation d'élaguer en priorisant les demandes afin d'intensifier la négociation.

Plusieurs raisons justifient cette prise de position. Pour n'en citer que quelques-unes, mentionnons l'absence totale de réponse à nos demandes déposées le 29 octobre 2014 et la volonté patronale avouée d'obtenir un règlement à coût nul. De plus, il serait difficile d'intensifier la négociation alors que nos représentants ont participé à 39 journées de négociation à la table sectorielle et à 8 de plus au niveau intersectoriel depuis janvier! La partie patronale osait même demander que nous fassions notre propre cure d'amaigrissement avant de procéder à la sienne alors qu'une semaine auparavant, elle procédait à un nouveau dépôt afin de préciser ses demandes.

Nous en sommes donc loin d'un règlement et il ne faudrait pas ranger chandails, macarons et pancartes trop loin cet été. La rentrée syndicale 2015-2016 risque en effet de demander une mobilisation encore plus intense de toutes les enseignantes et tous les enseignants. Profitez de l'été qui vient pour fourbir votre indignation. Bon repos et... on se voit sur les lignes en septembre!

Par Sylvie Turgeon

*L'équipe du SEBL
vous souhaite
de bonnes vacances!*

1

L'importance des luttes syndicales : les premiers pas du syndicalisme enseignant (4^e partie)

Au début des années 2000, on subira l'application de la réforme qui choquera et divisera profondément le monde de l'enseignement. En 2002, la nouvelle convention amènera une entente sur la durée qui permettra l'atteinte de l'équité salariale (échelle unique) en contrepartie de laquelle le gouvernement augmentera notre présence à l'école à 32 heures. Cette négociation créera un schisme à l'intérieur de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE) qui se transformera en conflit ouvert lors de la négociation de 2005 et de l'imposition de notre convention collective de décembre 2005. On verra alors apparaître une nouvelle réalité : l'inclusion des activités étudiantes dans la convention dans le but d'empêcher le boycott des sorties éducatives dans nos moyens de pression. L'article 8-9.00 qui traite des dispositions relatives aux élèves HDAA sera complètement réécrit, créant certaines inquiétudes, mais il y aura tout de même ajout de ressources aux élèves HDAA : 600 postes additionnels d'enseignantes et enseignants orthopédagogues au

primaire et 600 postes d'enseignantes et enseignants-ressources au secondaire. Le décret de 2005 sera assorti d'une loi spéciale, la loi 43 (Projet de loi n° 142), qui enlèvera tout droit aux employés du secteur public de « se concerter » pour manifester ou pour réduire leur prestation de travail. *L'apprenti dictateur* Charest a prévu des mesures répressives colossales allant jusqu'à 125 000 \$ d'amende pour une organisation syndicale qui ne respecterait pas le décret. Du jamais vu dans un pays démocratique! Cette loi sera d'ailleurs fortement critiquée par le Bureau international du travail (ONU) quelques années plus tard, mais le mal sera fait et l'ONU n'a pas le pouvoir de contraindre un gouvernement. Au lendemain de cette négociation bâillonnée, neuf syndicats d'enseignement lanceront une campagne de désaffiliation au printemps 2006 qui se concrétisera par la création de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE).

Suite à la page 2

La négociation de 2010 sera l'occasion pour notre nouvelle fédération de négociier pour la première fois le renouvellement de notre convention collective. Notre acharnement et notre très grande mobilisation nous permettront d'avoir une première entente négociée depuis près de 10 ans. Rappelons-nous en effet la grande manifestation du 8 juin 2010, à laquelle participaient près de 50 % des membres de la FAE. Cette action marquera le tournant de la négociation qui piétinait alors. Nos gains seront assez importants : une diminution des ratios au primaire et au 1^{er} cycle du secondaire, un maximum de 20 élèves pour les milieux défavorisés au premier cycle du primaire, une prise en compte de la présence de certains handicaps dans la formation des groupes et des sommes dédiées notamment au soutien à l'intégration des élèves HDAA ou à la libération pour l'établissement des plans d'intervention.

Par ailleurs, cette nouvelle négociation s'inscrit dans un contexte de contestation sociale qui a débuté à la fin du siècle dernier. Plusieurs groupes ont recommencé à dénoncer publiquement le nouvel ordre économique mondial (Seattle, 1999; Québec, 2001 dans le cadre du Sommet des Amériques). Comme d'autres regroupements de la société civile, le mouvement syndical tend à revenir à un « syndicalisme de combat », où notre rôle ne se limite pas à défendre nos conditions de travail, mais à prendre conscience des multiples enjeux qui se trament sur la planète en même temps. Un des grands observateurs du monde syndical au Québec, Jean-Marc Pottle, écrivait dans la revue *À Babord* de mars 2010 que le syndicalisme de combat « vise essentiellement à affermir le rapport de force des syndicats face aux patrons, non seulement durant la période de négociation » et que « la puissance d'un

syndicat est directement proportionnelle à la conscience et à la mobilisation de ses membres ». Dans un contexte où le gouvernement s'attaque encore aux services publics et à ses travailleurs, il est d'autant plus urgent d'être mobilisé et de tenir tête à ces bonzes du néolibéralisme.

Aujourd'hui, qu'est-ce que le gouvernement nous offre? Ni plus ni moins que nous reprendre une bonne partie de ce que nous avons gagné depuis 25 ans. Comment réagir à ces offres mesquines qui ne tiennent aucunement compte de la réalité de nos classes depuis que la réforme a forcé une très grande intégration des élèves ayant des besoins particuliers? Comment faire savoir à nos dirigeants politiques que le travail quotidien des enseignantes et enseignants s'est considérablement alourdi ces dernières années? Il faut continuer de faire ce que nous avons entrepris ces derniers mois : dénoncer publiquement, de toutes les façons possibles, cette attaque à l'école publique. Nous l'avons fait dans nos écoles et centres et nous devons continuer à la rentrée, mais aussi dans la rue.

Il ne faut pas oublier que nous ne sommes pas seuls à avoir pris conscience de la gravité de la situation. Les parents sont eux aussi de plus en plus inquiets pour les services aux élèves. Il faudra s'en faire des alliés si nous voulons que l'éducation publique ait encore une signification au Québec dans cette ère de paradis fiscaux, de salaires famineux pour les chefs de grandes entreprises et de subventions éhontées aux écoles privées.

Par Normand Marquis

Certification héros

Félicitations à toutes les participantes et tous les participants pour leur implication et pour leur engagement.

École gagnante : Nathalie St-Jean, enseignante responsable, école Chante-Bois

Classes gagnantes : Louis-Félix Caron, Polyvalente Ste-Thérèse
Charles-Alain Wood, école des Pins

École certifiée : La brigade verte, Josée Godin, enseignante responsable, école Prés fleuris

Classes certifiées : Groupes de Gabrielle Vidal, Johanne Thériault, Myleine Pilon et Corinne Brisebois, école des Mésanges
Groupe de Nadine Maisonneuve, école secondaire Hubert-Maisonneuve
Groupe de Monique Gravel, école Terre des jeunes
Groupe de Loane Laframboise, école de l'Amitié



Nathalie St-Jean, responsable
École Chante-Bois



Groupe de Charles-Alain Wood
École des Pins



Louis-Félix Caron, responsable
Polyvalente Sainte-Thérèse

Dates à retenir pour les affectations juillet-août 2015

À moins d'indication contraire, les séances auront lieu au Centre culturel et communautaire Thérèse-De Blainville situé au 120, boulevard du Séminaire à Ste-Thérèse.

■ Primaire

- 2 juillet** – 9 h Enseignants de la liste de priorité : postes à 100 % (réguliers ou temps partiel)
- 12 août** – 10 h Enseignants réguliers : postes libérés ou créés entre le 27 mai et le 11 août. CSSMÎ – salle 5080
- 14 août** – 9 h Enseignants de la liste de priorité : nouveaux postes à 100 % et fractions
- 19 août** Séance pour les personnes légalement qualifiées non inscrites sur la liste de priorité (sur invitation)

■ Secondaire

- 17 août** – 9 h Enseignants réguliers : postes libérés ou créés entre le 21 mai et le 17 août
- 17 août** – 13 h 30 Enseignants sur la liste de priorité. Attention! l'ordre de la séance sera inversé cette année : on débute par le champ 19 et on termine par le champ 1
- 19 août** – AM Séance pour les personnes légalement qualifiées non inscrites sur la liste de priorité (sur invitation)

Pour le primaire et le secondaire, les postes et fractions restants seront offerts aux champs jumeaux le 17 août en après-midi.

■ Éducation des adultes

- 10 août** – 10 h Affectation pour les enseignants de la liste de rappel – Cafétéria du CFCP

Lors de chacune de ces séances, des membres du Comité exécutif seront présents. N'hésitez pas à venir nous consulter!

Enseignants et enseignants à statut précaire et assurance collective...

4

La fin de l'année scolaire correspond à la fin du contrat des enseignantes et enseignants à statut précaire. Cependant, malgré cette fin de contrat, les protections en assurance collective sont maintenues jusqu'au 31 août et le prélèvement des primes sera effectué sur la dernière paie de l'année. Si vous revenez à l'emploi de la CSSMÎ avant la mi-octobre, votre dossier sera tout simplement réactivé et vous aurez les mêmes protections. S'il n'y a pas de retour avant cette date, La Capitale vous fera parvenir un communiqué expliquant les options qui vous sont offertes.

Par Nelson Costa



Fermeture estivale

Nos bureaux seront fermés
du 1^e juillet au 19 août inclusivement

En cas d'urgence, nous vous invitons à laisser un message détaillé dans notre boîte vocale et nous vous rappellerons.

Mois mystère

Solution

1. Coupures
2. Directions
3. Mobilité
4. CPNCF
5. Déléguées
6. Conventions
7. Grève
8. Macaron
9. Négociation
10. EHDA
11. Bernard
12. Préscolaire
13. Secrétaires
14. Blais

Syndicat de
l'enseignement
des Basses-Laurentides

sebl.

Coordonnées

4325, boulevard de la Grande-Allée, Boisbriand (Québec) J7H 1M7

Téléphone : 450 979-4613 – Télécopieur : 450 979-4615

Site Web : www.lesebl.ca – Messagerie : syndicat@lesebl.ca

Retrouvez-nous sur Facebook au www.facebook/seblaurentides